

# FICHE D'AVIS

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE  
DECHETS MENAGERS DE LA CUMPM

Document n° EVE - VFE- MD - 1 - 011 (21/05/08)

Date d'émission : 30/05/2008

Organisation émettrice de l'avis : ASSISTANT DU DÉLÉGANT

nombre de pages : 1

Nom de l'émetteur : Service DEA  
du Cabinet MERLIN à Lyon

Date et visa : 30/05/2008

## AVIS TECHNIQUE

### Electrification de la voie ferrée

Avis favorable pour l'électrification, mais **désaccord total** en ce qui concerne les incidences et impacts cités :

- ◆ doublement de la voie ferrée : FAUX, aucune voie complémentaire n'est nécessaire au titre de l'électrification,
- ◆ nécessité d'un pont : FAUX, le pont est nécessaire parce que les convois stationnent longtemps sur la voie de réception,
- ◆ passage de deux voies ferrées EVERE (au lieu d'une) sous le pont : FAUX, 2 voies sont nécessaires en fonctionnement, électrification ou non, et les manœuvres, qu'elles soient prestataire MPM ou EVERE, sont inchangées,
- ◆ passage de la longueur du pont de 35 à 69 m : FAUX, la longueur change à cause de la voie SESAL et des nouvelles pentes d'accès,
- ◆ impact sur les études :
  - voies ferrées complémentaires : NON,
  - schémas de manœuvre : NON,
- ◆ impact équipements : voies ferrées complémentaires : NON,
- ◆ impact exploitation : manœuvres locotracteur modifiées : NON.

### Nota :

Le plan VFL-VFE-PG-0-014-B fournit avec la fiche de demande de modification est inexact (couleur) et non identique à la même version (B) de ce plan figurant au DCE du lot n° 2 voies ferrées.

Observations de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM:

Avis suspendu à la fourniture d'un dossier technico-économique complet

Date et Visa de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM:

le 13.06.08

COMMISSARIAT LYONNAIS  
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE  
DDEP

Le Directeur Général Adjoint  
Jean-François TENUREL